



Fiches techniques

# Colle pour pose de parquet collé

[www.gagnieu.fr](http://www.gagnieu.fr)



Code produit : 75037U

## EMFIPARQUET PRO PLUS

### DESCRIPTION

EMFIPARQUET PRO PLUS est une colle monocomposante à base de polymères à terminaison silane réticulant au contact de l'humidité de l'air ou des supports.

EMFIPARQUET PRO PLUS est un adhésif souple, conforme à la norme NF EN 14293 (DTU 51.2) et un adhésif élastique conforme à la norme ISO 17178.

Ses classements EC 1<sup>PLUS</sup>-R selon l'EMICODE et A+ selon le décret n° 2011-321 garantissent une très faible émission de COV.

EMFIPARQUET PRO PLUS bénéficie d'un rapport d'évaluation d'aptitude du FCBA pour le collage de parquet selon la norme NF B 54-008 collé selon la norme NF P 63-202 (DTU 51.2): n° FCBA.IBC.342.371-ChD/SM-N°2012.099.356 (chêne massif jusqu'à 20 x 200 mm).

### DOMAINES D'APPLICATION

EMFIPARQUET PRO PLUS est une colle spatulable, prête à l'emploi, spécialement adaptée pour le collage en plein de tous types de parquets massifs, même de grandes dimensions (jusqu'à 20 x 200 mm, avec un tuilage maximum de 0,24 mm mesuré), ou contrecollés.

Pour les parquets massifs de grandes dimensions, lames longues, de très grande largeur (> 140 mm) et épaisses, une attention toute particulière devra être apportée lors de la mise en œuvre. Pour la pérennité de l'ouvrage, il conviendra de s'assurer du bon contact entre la colle et le parquet, et donc de mettre une quantité de colle plus importante et de prévoir l'application d'une charge (environ 30 kg tous les 4 m<sup>2</sup>) sur les zones concernées pour assurer un contact parfait entre le parquet et le support jusqu'à polymérisation complète de la colle (48 heures à 20°C).

EMFIPARQUET PRO PLUS présente une excellente adhérence sans primaire sur la plupart des supports usuels du bâtiment tels que bois, CTBH, CTBX, chape en béton ou en anhydrite, peinture adhérente, carrelage, terre cuite.

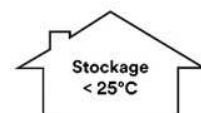
Son application est aisée et elle n'est pas agressive pour les vernis.

EMFIPARQUET PRO PLUS reste souple après polymérisation et améliore ainsi le confort acoustique des parquets.

Du fait de son excellente résistance à l'humidité et à la chaleur, cette colle est parfaitement adaptée pour la pose de parquets dans des environnements difficiles (sols chauffants, salles de bain, etc.).

Pour les sols chauffants, le collage en pleine surface est obligatoire (DTU 51.2).

EMFIPARQUET PRO PLUS est apte à être mise en œuvre avec les systèmes de climatisation réversible (planchers chauffants et refroidissants) sous réserve de la garantie du fabricant de parquet.



## DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Pâte thixotrope
Couleur	Beige soleil
Densité à 20°C	1,72 ± 0,02
Température d'application	15 à 35°C
Temps de formation de peau à 23°C et 50 % HR	50 à 80 min *
Temps ouvert limite à 23°C et 50 % HR	40 min *
Vitesse de réticulation à 23°C et 50 % HR	> 2 mm après 24h
Dureté Shore A (méthode interne IT-20 issue de la norme ISO 868 - 3 secondes)	Env. 55 après 14 jours
Résistance à la température	-40 à +60°C (sur colle polymérisée)
Résistance aux acides et bases diluées	Moyenne

\* ce temps dépend de l'hygrométrie et de la température ambiante. Afin de garantir une bonne adhésion, il est impératif d'effectuer le collage avant que le produit n'ait formé sa peau.

## MODE D'EMPLOI

La préparation des supports et la mise en œuvre doivent être conformes au DTU 51.2 (norme NFP 63-202).

### Préparation des supports :

Les supports doivent être propres, secs et exempts de graisse, de poussière, de fissures, débris ou autres contaminants. Une mesure de la cohésion de la dalle béton est recommandée (DTU 51.2).

Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou des infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.

L'humidité relative du support doit être au maximum de 3% pour une chape en béton et de 0,5% pour une chape en anhydrite.

Ne pas travailler au-dessous de 15°C ni à une humidité relative supérieure à 65%. Si nécessaire, chauffer et ventiler la pièce.

L'humidité des parquets doit être comprise entre 7 et 11%.

Le défaut de planéité toléré est de 5 mm au maximum sous la règle de 2 m.

Sur chape anhydrite, le ponçage est obligatoire (se renseigner auprès du chapiste pour la validation du procédé).

Sur sols chauffants, le chauffage aura dû fonctionner 2 à 3 semaines et être arrêté 48 heures avant la pose. Ensuite, il faudra attendre un minimum de 7 jours avant de le remettre en marche progressivement.

Sur supports difficiles (nous contacter) appliquer au rouleau le primaire d'adhérence époxy EMFIPRIM ÉPOXY avant la pose directe du parquet ou avant la réalisation d'un ragréage de sol P3.

Le parquet doit se trouver au moment de la pose avec un taux d'humidité proche de celui qu'il aura ultérieurement. Il est préférable de l'entreposer 48 heures dans la pièce avant le début du collage.

### Mise en œuvre :

Étaler la colle au moyen d'une spatule crantée - type de denture à déterminer en fonction des dimensions du parquet à coller (cf. tableau de consommation ci-après).

Poser le parquet sur le lit de colle encore humide, exercer un marouflage suffisant pour assurer un contact parfait. Dans le cas de lame de grandes dimensions (>140mm) prévoir l'utilisation de gueuse afin d'assurer un bon contact colle/parquet et de limiter les variations du parquet durant les premières heures du collage.

Respecter un jeu de dilatation de 10 à 20 mm tout autour de la pièce.

L'ouverture à la marche est de 24 heures à 20°C (trafic léger possible à partir de 12 heures).

Attendre au moins 48 heures (pour une température de 20 à 23°C et une humidité de 50 %) avant ponçage du parquet.

Sous-couches en liège ou fibrées ou agglomérées (EMFICOUSTIC, réf. I0152A) :

La pose d'une sous-couche se fait avec EMFIPARQUET PRO PLUS, à l'aide de la spatule B3.

Pour accélérer la polymérisation de la colle, il convient d'humidifier la sous-couche (principalement pour les sous-couches en liège ou agglomérées type EMFICOUSTIC) au moyen d'un pulvérisateur à eau (env. 20 g/m<sup>2</sup>).  
Attendre le durcissement complet de la colle avant de poser le parquet comme indiqué ci-dessus.

Nettoyage :

Nettoyer les outils avec la solution EMFINET 683 ou avec une lingette EMFICLEAN AL avant polymérisation de la colle.  
Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

## CONSOMMATION

800 à 1500 g/m<sup>2</sup> selon le type de spatule utilisé et les dimensions du parquet à coller, voir tableau ci-dessous :

Référence denture	Espace entre 2 dents (mm)	Largeur de dent (mm)	Hauteur de dent (mm)	Utilisation préconisée	Consommation (g/m <sup>2</sup> )
B3	3,4	3,6	3,2	- parquet mosaïque - planchette - parquet contrecollé jusqu'à 10 mm d'épaisseur - collage sous-couche EMFICOUSTIC sur sol béton / anhydrite	800 - 900
B11	8	6	5	- parquet massif jusqu'à 140 mm de largeur - parquet contrecollé jusqu'à 15 mm d'épaisseur	900 - 1200
TKB16	12	8	7,5	- parquet massif de grandes dimensions (>140 mm de largeur) (1500 g/m <sup>2</sup> pour garantir une conformité avec les exigences de la norme NF B 54-008 pour des parquets jusqu'à 20 mm d'épaisseur et 200 mm de large)	1000 - 1500

Valeurs indicatives, dépendantes des conditions de pose (état de surface, matériaux, etc.)

## STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés stockés à une température inférieure à 25°C.  
En cas d'application par temps froid, entreposer vers 20°C avant utilisation.  
Ne craint pas le gel.

## CONDITIONNEMENT

Saches aluminium de 6 kg :

- une unité par carton
- 3 unités par seau de 18 kg

Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.



Code produit : 75041U

## EMFIPARQUET PRO ECO

### DESCRIPTION

EMFIPARQUET PRO ECO est une colle monocomposante à base de polymères à terminaison silane réticulant au contact de l'humidité de l'air ou des supports.

EMFIPARQUET PRO ECO est un adhésif souple, conforme à la norme NF EN 14293 (DTU 51.2) et un adhésif élastique conforme à la norme ISO 17178.

Ses classements EC 1<sup>PLUS</sup>-R selon l'EMICODE et A+ selon le décret n° 2011-321 garantissent une très faible émission de COV.

EMFIPARQUET PRO ECO bénéficie d'un rapport d'évaluation d'aptitude du FCBA pour le collage de parquet selon la norme NF B 54-008 collé selon la norme NF P 63-202 (DTU 51.2): n° FCBA.IBC.342.371-ChD/SM-N°2013.492.1039-2 (chêne massif jusqu'à 14 x 130 mm).

### DOMAINES D'APPLICATION

EMFIPARQUET PRO ECO est une colle spatulable, prête à l'emploi, spécialement adaptée pour le collage en plein de tous types de parquets massifs (jusqu'à 14 x 130 mm), ou contrecollés. Pour les parquets massifs de grandes dimensions, lames longues, de très grande largeur et épaisses, une attention toute particulière devra être apportée lors de la mise en œuvre. Pour la pérennité de l'ouvrage, il conviendra de s'assurer du bon contact entre la colle et le parquet, et donc de mettre une quantité de colle plus importante et de prévoir l'application d'une charge (environ 30 kg tous les 4 m<sup>2</sup>) sur les zones concernées pour assurer un contact parfait entre le parquet et le support jusqu'à polymérisation complète de la colle (48 heures à 20°C).

EMFIPARQUET PRO ECO présente une excellente adhérence sans primaire sur la plupart des supports usuels du bâtiment tels que bois, CTBH, CTBX, chape en béton ou en anhydrite, peinture adhérente, carrelage, terre cuite.

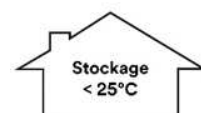
Son application est aisée et elle n'est pas agressive pour les vernis.

EMFIPARQUET PRO ECO reste souple après polymérisation et améliore ainsi le confort acoustique des parquets.

Du fait de son excellente résistance à l'humidité et à la chaleur, cette colle est parfaitement adaptée pour la pose de parquets dans des environnements difficiles (sols chauffants, salles de bain, etc.).

Pour les sols chauffants, le collage en pleine surface est obligatoire (DTU 51.2).

EMFIPARQUET PRO ECO est apte à être mise en œuvre avec les systèmes de climatisation réversible (planchers chauffants et refroidissants) sous réserve de la garantie du fabricant de parquet.



## DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Pâte thixotrope
Couleur	Beige soleil
Viscosité à 20°C	Brookfield RVT 7 / 50 t/min : env. 50 000 mPa.s
Densité à 20°C	1,73 ± 0,02
Température d'application	15 à 35°C
Temps de formation de peau à 23°C et 50 % HR	40 à 80 min *
Temps ouvert limite à 23°C et 50 % HR	40 min *
Vitesse de réticulation à 23°C et 50 % HR	> 2,5 mm après 24h
Dureté Shore A (méthode interne IT-20 issue de la norme ISO 868 - 3 secondes)	Env. 38 après 14 jours
Résistance à la température	-40 à +60°C (sur colle polymérisée)
Résistance aux acides et bases dilués	Moyenne
Résistance à l'eau	Bonne

\* ce temps dépend de l'hygrométrie et de la température ambiante. Afin de garantir une bonne adhésion, il est impératif d'effectuer le collage avant que le produit n'ait formé sa peau.

## MODE D'EMPLOI

La préparation des supports et la mise en œuvre doivent être conformes au DTU 51.2 (norme NFP 63-202).

### Préparation des supports :

Les supports doivent être propres, secs et exempts de graisse, de poussière, de fissures, débris ou autres contaminants. Une mesure de la cohésion de la dalle béton est recommandée (DTU 51.2).

Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou des infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.

L'humidité relative du support doit être au maximum de 3% pour une chape en béton et de 0,5% pour une chape en anhydrite.

Ne pas travailler au-dessous de 15°C ni à une humidité relative supérieure à 65%. Si nécessaire, chauffer et ventiler la pièce.

L'humidité des parquets doit être comprise entre 7 et 11%.

Le défaut de planéité toléré est de 5 mm au maximum sous la règle de 2 m.

Sur chape anhydrite, le ponçage est obligatoire (se renseigner auprès du chapiste pour la validation du procédé).

Sur sols chauffants, le chauffage aura dû fonctionner 2 à 3 semaines et être arrêté 48 heures avant la pose. Ensuite, il faudra attendre un minimum de 7 jours avant de le remettre en marche progressivement.

Sur supports difficiles (nous contacter) appliquer au rouleau le primaire d'adhérence époxy EMFIPRIM ÉPOXY avant la pose directe du parquet ou avant la réalisation d'un ragréage de sol P3.

Le parquet doit se trouver au moment de la pose avec un taux d'humidité proche de celui qu'il aura ultérieurement. Il est préférable de l'entreposer 48 heures dans la pièce avant le début du collage.

### Mise en œuvre :

Étaler la colle au moyen d'une spatule crantée - type de denture à déterminer en fonction des dimensions du parquet à coller (cf. tableau de consommation ci-après).

Poser le parquet sur le lit de colle encore humide, exercer un marouflage suffisant pour assurer un contact parfait.

Respecter un jeu de dilatation de 10 à 20 mm tout autour de la pièce.

L'ouverture à la marche est de 24 heures à 20°C (trafic léger possible à partir de 12 heures).

Attendre au moins 48 heures (pour une température de 20 à 23°C et une humidité de 50 %) avant ponçage du parquet.

Sous-couches en liège ou fibrées ou agglomérées (EMFICOUSTIC, réf. I0152A) :

La pose d'une sous-couche se fait avec EMFIPARQUET PRO ECO, à l'aide de la spatule B3.

Pour accélérer la polymérisation de la colle, il convient d'humidifier la sous-couche (principalement pour les sous-couches en liège ou agglomérées type EMFICOUSTIC) au moyen d'un pulvérisateur à eau (env. 20 g/m<sup>2</sup>).  
Attendre le durcissement complet de la colle avant de poser le parquet comme indiqué ci-dessus.

Nettoyage :

Nettoyer les outils avec la solution EMFINET 683 ou avec une lingette EMFICLEAN AL avant polymérisation de la colle.  
Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

## CONSOMMATION

800 à 1500 g/m<sup>2</sup> selon le type de spatule utilisé et les dimensions du parquet à coller, voir tableau ci-dessous :

Référence denture	Espace entre 2 dents (mm)	Largeur de dent (mm)	Hauteur de dent (mm)	Utilisation préconisée	Consommation (g/m <sup>2</sup> )
B3	3,4	3,6	3,2	- parquet mosaïque - planchette - parquet contrecollé jusqu'à 10 mm d'épaisseur - collage sous-couche EMFICOUSTIC sur sol béton / anhydrite	800 - 900
B11	8	6	5	- parquet massif jusqu'à 130 mm de largeur - parquet contrecollé jusqu'à 15 mm d'épaisseur	900 - 1200
TKB16	12	8	7,5	- parquet massif de grandes dimensions (>130 mm de largeur) (1000 g/m <sup>2</sup> pour garantir une conformité avec les exigences de la norme NF B 54-008 pour des parquets jusqu'à 14 mm d'épaisseur et 130 mm de large)	1000 - 1500

Valeurs indicatives, dépendantes des conditions de pose (état de surface, matériaux, etc.)

## STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés stockés à une température inférieure à 25°C.

En cas d'application par temps froid, entreposer vers 20°C avant utilisation.

Ne craint pas le gel.

## CONDITIONNEMENT

Seaux contenant 3 sachets aluminium de 7 kg.

Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit. Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.



Code produit : 086301E124

## EMFIPARQUET RL

### DESCRIPTION

EMFIPARQUET RL est une colle vinylique en dispersion aqueuse à prise rapide présentant une bonne tenue à la chaleur et une très bonne tenue à l'eau.

### DOMAINES D'APPLICATION

EMFIPARQUET RL permet de réaliser le collage des parquets flottants «rainures et languettes» en pose libre.

### DONNEES TECHNIQUES

Couleur	Blanc
Viscosité	Brookfield RVT / mobile n° 6 / 20 t/min : 12 500 ± 3 500 mPa.s
Densité à 20°C	1,10 ± 0,05
Extrait sec conventionnel (EN 827)	51 ± 3 %
pH	Env. 3



### CONSEIL

Consulter également la fiche de données de sécurité

### MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :

Le parquet doit être propre, sans poussière.

Chauffer et ventiler la pièce si nécessaire.

L'hygrométrie du parquet doit être comprise entre 7 et 11 %.

Mise en oeuvre :

Utiliser des outils en plastique ou en inox afin d'éviter des colorations du joint de colle.

Ne pas travailler à une température inférieure à 10 °C, ni dans une ambiance d'humidité relative supérieure à 65 %.

Il est préférable d'entreposer le parquet 48 heures dans la pièce avant le début du collage. Se conformer aux prescriptions du fabricant.

Déposer la colle à l'aide de la canule du biberon sur le bord supérieur de la rainure, en discontinu sur la longueur de la lame ou du panneau. Réaliser l'assemblage dans les 10 min suivantes au maximum. Réserver un espace de 10 à 20 mm entre le parquet et le mur tout autour de la pièce. Le ponçage pourra être effectué après 48 heures minimum de séchage.



Nettoyage :

Nettoyage des outils et des taches de colle fraîche à l'eau.

#### CONSOMMATION

1 biberon de 500 g permet d'encoller 65 à 100 mètres linéaires.

#### STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois dans nos emballages d'origine hermétiquement fermés entre 5 et 25 °C

#### CONDITIONNEMENT

Biberons de 500 g en cartons de 12.

#### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Classé non dangereux. Consulter la fiche de données de sécurité.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.



Code produit : 7D088D

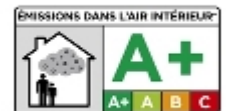
## EMFIMASTIC PU PARQUET

### DESCRIPTION

EMFIMASTIC PU PARQUET est un mastic de polyuréthane, monocomposant à prise rapide destiné à la pose de tous types de parquets même dans des conditions difficiles. Par sa viscosité, sa souplesse et son adhésivité, il permet de rattraper les défauts du sol, il affaiblit la transmission des bruits d'impact et évite les grincements. EMFIMASTIC PU PARQUET présente une très bonne tenue en extérieur ou en ambiance humide et chaude.

### DOMAINES D'APPLICATION

EMFIMASTIC PU PARQUET permet de réaliser des collages de très hautes performances pour des zones de grand trafic, sols sportifs, établissements scolaires et publics. EMFIMASTIC PU PARQUET adhère très bien sur les parquets de toutes essences, pavés de bois de bout, parquets densifiés, parquets vernis, lamelles sur chants, parquets contrecollés et sur tous types de supports : béton, carrelages, dalles plastiques, métal, bois et dérivés, chapes non ragréées. EMFIMASTIC PU PARQUET convient pour le collage des lambourdes sur le support et le collage du parquet sur les lambourdes, pour la pose des marches et contremarches en bois sur escalier en béton. EMFIMASTIC PU PARQUET permet aussi le collage de plinthes et de barres de seuil.



### CONSEIL

Consulter également la fiche de données de sécurité

### DONNEES TECHNIQUES

Aspect	Pâteux
Couleur	Merisier
Densité à 20°C	1,18 ± 0,05
Coulure (ISO 7390)	Néant
Température d'application	5 à 35 °C
Temps de formation de peau à 23 °C et 50 % HR	70 ± 20 min
Vitesse de réticulation à 23 °C et 50 % HR	> 3 mm/24 h
Dureté Shore A finale	Env. 40
Résistance à la température	-40 à +90 °C
Résistance aux acides et bases dilués	Moyenne
Résistance aux rayons UV	Bonne

Résistance à l'eau et aux brouillards salins	Excellente
Données spécifiques	Allongement à la rupture (ISO 37) : > 600 % Module à 100 % (ISO 37) : env. 0,3 MPa

## MODE D'EMPLOI

Pour la préparation des supports et la mise en oeuvre, se référer au DTU 51.2 (norme NFP 63-202)

Préparation des supports :

Les supports doivent être propres, secs et exempts de graisse ou de poussière.

Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou des infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.

Ne pas travailler au-dessous de 5 °C ni à une humidité relative supérieure à 65 %.

Si nécessaire, chauffer et ventiler la pièce.

Le défaut de planéité toléré est de 5 mm au maximum sous la règle de 2 m.

L'humidité des parquets doit être comprise entre 7 et 11 %

L'humidité relative du support doit être au maximum de 3 % pour une chape en béton et de 0,5 % pour une chape en anhydrite.

Sur chape en anhydrite, le ponçage est obligatoire (se renseigner auprès du chapiste et du fabricant de parquet pour la validation du procédé).

Pour les supports difficiles, nous consulter. Appliquer au rouleau le primaire d'adhérence EMFIPRIM PU MONO ou bien EMFIPRIM ÉPOXY avant la pose directe du parquet ou avant la réalisation d'un ragréage de sol P3.

Encollage :

EMFIMASTIC PU PARQUET s'applique en plots ou en cordons sur le support ou le parquet à l'aide d'un pistolet manuel ou pneumatique. La pose s'effectue sans pression.

Les cordons de mastic devront être appliqués perpendiculairement aux lames et espacés d'environ 10 cm. Ne pas serrer les lames et ménager systématiquement un joint périphérique de 10 à 20 mm tout autour de la pièce.

Ce produit doit être utilisé dans les 24 heures qui suivent l'ouverture de la protection de la poche ou de la cartouche sinon le mastic risque de durcir à l'intérieur. Ne pas appliquer le mastic à une température inférieure à 5 °C et si l'humidité du parquet dépasse 11 %. La pose de parquet avec l'EMFIMASTIC PU PARQUET n'est pas possible sur des supports bitumineux.

Nettoyage :

Nettoyer les outils avec EMFINET 683, de la méthyléthylcétone ou de l'acétone tant que le mastic n'est pas polymérisé. Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

## CONSOMMATION

Environ 1 m<sup>2</sup> par cartouche pour des cordons espacés de 10 cm et d'un diamètre de 6 mm.

Environ 2 m<sup>2</sup> par poche pour des cordons espacés de 10 cm et d'un diamètre de 6 mm.

## STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine hermétiquement fermés entre 5 et 25 °C

## CONDITIONNEMENT

Cartouches de 300 ml en cartons de 25.

Poches de 600 ml en cartons de 20.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.



Code produit : 75044DE003

## EMFIMASTIC JOINT DE PARQUET

### DESCRIPTION

EMFIMASTIC JOINT DE PARQUET est un mastic élastomère monocomposant, prêt à l'emploi, à base de polymère à terminaison silane.

Après application, il polymérise avec l'humidité de l'air ou des supports pour former un joint souple et flexible.

### DOMAINES D'APPLICATION

EMFIMASTIC JOINT DE PARQUET est spécialement adapté en intérieur pour la réalisation de joints de parquet décoratifs type « pont de bateau » en pièce humide (salle de bain, cuisine, etc.).

EMFIMASTIC JOINT DE PARQUET peut être poncé après polymérisation.

EMFIMASTIC JOINT DE PARQUET est compatible avec la plupart des produits de finition du parquet (huile, vernis). Des essais préalables sont toutefois recommandés. Pour plus d'informations merci de contacter notre service technique.

Ne convient pas pour les supports type PE, PP, téflon.

Eviter tout contact avec des huiles, plastifiants ou autres produits type bitume, asphalte, silicone, etc.

EMFIMASTIC JOINT DE PARQUET ne doit pas être utilisé dans les jouets ou les articles de puériculture qui peuvent être mis en bouche par les enfants.

### DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Pâte thixotrope
Couleur	Noir
Densité à 20°C	1,27 ± 0,02
Coulure (ISO 7390)	< 2 mm
Température d'application	10 à 30°C
Temps de formation de peau à 23°C et 50 % HR	20 ± 10 min *
Vitesse de réticulation à 23°C et 50 % HR	≥ 3mm après 24h
Dureté Shore A (méthode interne IT-20 issue de la norme ISO 868 - 3 secondes)	≥ 50 après 14 jours
Module à 100 % (ISO 37)	Env. 1.0 MPa



Module à la rupture (ISO 37)	> 1,8 MPa
Allongement à la rupture (ISO 37)	> 300 %
Résistance à la déchirure (ISO 34)	Env. 10 N/mm
Perte de volume (ISO 10563)	< 2%
Résistance à la température	-40 à +100°C (sur mastic polymérisé)
Compatibilité avec les vernis et huiles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vernis PU mono et bicomposant aqueux : oui</li> <li>- huile végétale : oui</li> <li>- autres vernis / huile type alkyde : à éviter</li> </ul>

\* ce temps dépend de l'hygrométrie et de la température ambiante. Afin de garantir une bonne adhésion, il est impératif d'effectuer le collage avant que le produit n'ait formé sa peau.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation des supports :

Les supports à assembler doivent être propres, plans, secs, sans poussière, ni graisse ou autres polluants qui pourraient nuire au collage.

Les parquets doivent avoir été collés au minimum 2 jours avant la réalisation du joint décoratif.

EMFIMASTIC JOINT DE PARQUET s'applique sans primaire sur les essences de bois couramment utilisées en parquet.

Toutefois, pour des essences très grasses (teck, iroko, etc.), il est conseillé d'appliquer le primaire EMFI GP 2001 NOIR afin d'améliorer l'adhésion et limiter les migrations des huiles contenues dans le bois.

### Mise en œuvre :

Mettre en place au préalable un fond de joint antiadhérent (ruban adhésif, joint mousse PE).

EMFIMASTIC JOINT DE PARQUET s'applique au moyen d'un pistolet manuel ou pneumatique, directement sur le fond de joint, en léger excès, en évitant l'introduction de bulles d'air.

Après application, lisser le joint avec de l'eau savonneuse au moyen d'une spatule.

Les traces de mastic sur le bois seront éliminées lors du ponçage. Attendre au minimum 3 jours avant ponçage et 2 semaines avant vernissage ou huilage.

Ce produit doit être utilisé dans les 24 heures qui suivent l'ouverture de l'emballage, sinon le mastic risque de polymériser.

Température d'application conseillée comprise entre +10 et +30°C.

Pendant la polymérisation, éviter tout contact avec des polyuréthanes non polymérisés.

### Nettoyage :

Nettoyer les outils avec EMFINET 683, de la méthyléthylcétone, de l'acétone ou avec une lingette EMFICLEAN AL avant polymérisation du mastic. Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

## CONSOMMATION

Cartouche de 290 ml

Buse (mm)	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Longueur de cordon (m)	92	41	23	14	10	7,5	5,5	4,5	3,5

Valeurs indicatives, dépendantes des conditions de pose (état de surface, matériaux, etc.)

## STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés stockés à une température comprise entre 5 et 25°C.

En cas d'application par temps froid, entreposer vers 20°C avant utilisation.

Tenir hors de portée des enfants.

Ne craint pas le gel (-5°C).

## CONDITIONNEMENT

Cartouches de 290 ml.

Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.



Code produit : C0234A, B

## EMFIPRIM EPOXY

### DESCRIPTION

EMFIPRIM EPOXY est un produit bi-composant à base de résine époxy à fort pouvoir pénétrant et à faible coefficient de transmission de la vapeur d'eau.



### DOMAINES D'APPLICATION

EMFIPRIM EPOXY est destiné à la préparation des substrats présentant un risque de remontée d'humidité avant ragréage ou application d'une colle à parquet.

EMFIPRIM EPOXY s'utilise comme primaire (afin de favoriser l'accroche du ragréage ou de la colle) ou comme produit d'étanchéité (barrière anti-humidité) sur des substrats tels que chapes en ciment, dalles béton, etc. ayant une humidité résiduelle élevée (jusqu'à 10% CM pour les chapes ciment).

EMFIPRIM EPOXY dispose également d'une excellente adhésion sur tuiles, divers métaux (aluminium, acier, laiton, zinc), anciens revêtements, divers plastiques ou d'autres substrats critiques.

Grâce à sa faible viscosité, EMFIPRIM EPOXY s'ancre parfaitement sur les supports peu ou non-poreux, même à basse température (minimum 10°C).

Ne convient pas sur supports bitumineux.

S'utilise aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

### DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Fluide
Couleur	Transparent, jaunâtre
Densité à 20°C	1,09
Température d'application	10 à 30°C
Mélange pondéral	A / B = 2 / 1
Mélange volumique	A / B = 1,8 / 1
Durée de vie en pot (à 50% HR) :	- 20 - 25 min à 30°C - 40 - 50 min à 20°C - 80 - 100 min à 10°C
Délai de séchage (à 50% HR) :	- 6 - 8h (max. 12h) à 30°C - 12 - 16h (max. 24h) à 20°C - 24 - 36h (max. 48h) à 10°C
Durcissement complet (à 50% HR) :	- 3 j à 30°C - 7 j à 20°C - 10 j à 10°C

Code produit : C0234A, B - Version 6 du 06-02-2018  
3 rue Ettore Bugatti - 67500 Haguenau  
Tél : 03 88 90 60 00 - Fax : 03 88 73 48 38  
Internet : <http://www.emfi.com> - Mél. : [emfi@emfi.com](mailto:emfi@emfi.com)  
Rédacteur : CD



Coefficient de transmission de la vapeur d'eau (DIN EN ISO 7783-2) :	2,7 g /m <sup>2</sup> .j
Résistance aux rayons UV	Moyenne

Une fois réticulé, EMFIPRIM EPOXY est étanche à la vapeur d'eau, résistant à l'eau, à la plupart des lessives, aux acides dilués, aux solutions salines, aux huiles minérales, aux essences, aux lubrifiants ainsi qu'à de nombreux solvants.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation des supports :

Les supports doivent être plans, sains, cohésifs, propres, sans fissures, sans poussière, ni graisse ou autres agents polluants qui pourraient nuire à l'adhérence.

Éliminer mécaniquement et intégralement les revêtements anciens et résidus non adhérents aux supports.

Les températures des matériaux, de l'air et du sol doivent se situer entre 10 et 30°C durant l'application et le durcissement.

L'humidité relative ne doit pas dépasser 80%.

Veiller, notamment sur sol chauffant, à ne pas appliquer le produit sur un support ayant une température supérieure à 25°C.

### Préparation du produit :

Percer le fond du récipient supérieur avec un objet pointu afin que le composant B (durcisseur) coule entièrement dans le composant A (résine).

Détacher et soulever l'élément supérieur puis mélanger soigneusement les deux composants avec un agitateur rotatif lent (300t/min) jusqu'à obtention d'un mélange homogène. Éviter une agitation trop rapide.

### Application :

Ne pas travailler au-dessous de 10°C.

Assurer une bonne ventilation après l'application et pendant le durcissement.

La surface doit être protégée du contact direct avec l'eau durant toute la phase de durcissement complet.

- Utilisation comme primaire : couler EMFIPRIM EPOXY sur la surface préparée, étaler grossièrement avec une raclette en caoutchouc ou une spatule crantée puis répartir uniformément à l'aide d'un rouleau encolleur à poils courts en prenant soin d'entrecroiser les largeurs.

Dans le lit de la couche de primaire encore frais, répandre sans attendre (dans l'heure qui suit l'application) une couche régulière de sable fin et sec (diamètre 0,6 à 1,2 mm) à raison d'environ 1 kg/m<sup>2</sup>.

Après séchage de 12 h minimum (à 20°C), éliminer les grains de sable non fixés (par aspiration ou balayage) avant ragréage ou application d'une colle à parquet.

- Utilisation comme barrière anti-humidité : EMFIPRIM EPOXY est à appliquer en deux couches croisées, en prenant garde de traiter également les remontées des murs (sur 10 à 20 cm de hauteur).

Après avoir appliqué la première couche (comme ci-dessus), la deuxième couche peut être appliquée directement durant le délai de séchage.

Dans le lit de la dernière couche de primaire encore frais, répandre sans attendre (dans l'heure qui suit l'application) une couche régulière de sable fin et sec (diamètre 0,6 à 1,2 mm) à raison d'environ 1 kg/m<sup>2</sup>.

Après séchage de 12 h minimum (à 20°C), éliminer les grains de sable non fixés (par aspiration ou balayage) avant ragréage ou application d'une colle à parquet.

### Nettoyage :

Nettoyer les outils avec EMFINET 683, de la méthyléthylcétone (MEC) ou de l'acétone avant polymérisation. Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

## CONSOMMATION

Utilisation comme primaire : 250 à 350 g/m<sup>2</sup> selon les substrats.

Utilisation comme barrière anti-humidité : 500 à 700 g/m<sup>2</sup> selon les substrats (en deux couches).

## STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés stockés à une température inférieure à 25°C.

En cas d'application par temps froid, entreposer vers 20°C avant utilisation.

Craint le gel.

## CONDITIONNEMENT

Seaux de 5 kg (3,3 kg de résine + 1,7 kg de durcisseur).

Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé.

En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.